

CLASSES 4 ET 9 PONT D'AIN

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE 13 JANVIER 2023

Membres présents : GAUBEY Catherine, AULAZ Colette, PEREINO Monique, MERLE Nicole, IBANES Simone, MAILLER Linda, BREVET Martine, MAILLER Stéphane, ROLLET Jean-Pierre, JOLIVET Alain, DUZ Alain, CORDOVADO Alain, BULLIFON Thierry, ROUSSET Patrick, 14 membres au total. Les autres membres sont excusés. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer avec une secrétaire de séance, Martine Brevet .

Monsieur Le Maire est également présent.

Ordre du jour : présentation des comptes, élection d'un nouveau bureau, questions diverses.

L'AG commence par les remerciements du Président , MAILLER Stéphane, pour la présence des membres et de Mr le Maire , et souhaite ses vœux à l'assemblée.

La liste des membres à ce jour est de 24 .En raison de la présence de Mr Le Maire, le Président rappelle le but de l'association à savoir elle fonctionne avec des adhérents présents aux banquets et 24 membres à ce jour qui participent à la vie de l'association.

Le dernier banquet a eu lieu en 2019 avec 82 classards le midi et 160 personnes avec les invités le soir, le coût de cette journée s'élevait à 75€ par personne , grâce au bénéfice de la vente des huitres, le prix du banquet a été diminué de 20€ soit un prix de 55€.

Les membres se réunissent plusieurs fois dans l'année, nous faisons un voyage et un pique-nique par an financier par chaque membre participant, bonne ambiance dans le groupe et le plaisir de se retrouver est partagé.

En plus des statuts , nous avons un règlement intérieur qui précise que l'association laisserait en caisse la même somme qu'à sa création soit 1500€ , pour le conseil d'administration qui lui succèdera.

La manifestation des huitres du 23 décembre 2023 : 4500 huitres ont été vendues dont 450 en dégustation.

Par la mairie, nous avons été informés d'un problème de ménage suite à notre vente d'huitres ce 23 Décembre dernier , un mail d'excuses a été transmis à Mr Le Maire, des actions seront mises en place à la prochaine manifestation pour rendre la salle propre.

Le bilan de cette soirée est présenté, annexe jointe, bénéfice de 675,31€ . Sur le livret A il y a 3585€, le total des comptes s'élève à 4044€. Mme BELLE Josette a vérifié et approuvé les comptes le 4 janvier 2023, étant excusée à l'assemblée générale, ci-joint en **Annexe 1 le bilan et son courrier**

Election du nouveau bureau : le bureau actuel est sortant, donc élection d'un nouveau bureau. Si aucun bureau n' est élu, l'association sera dissoute car les statuts ne permettent pas sa mise en sommeil. Après 15 mn de débat, aucune personne se présente.

Stéphane MAILLER et Jean Pierre ROLLET se représentent à condition d'avoir un bureau avec un Président, Vice-Président , Secrétaire et Trésorier . Le banquet des classes avec les adhérents sera supprimé, une autre organisation sera décidée entre les membres lors d'une prochaine AG, on conserve la manifestation annuelle de la vente d'huitres, les bénéfices seront répartis entre les besoins de l'association et des œuvres caritatives ou autres solutions avec décision des membres lors de

l'AG. Les nouvelles décisions seront précisées dans le nouveau règlement intérieur.

Bureau : finalement 4 personnes se présentent Stéphane Maillier , Jean Pierre Rollet , Alain Jolivet et Martine Brevet. Le nombre de votant est de 14 personnes, chaque personne obtient 14 voix.

Nouveau bureau : élu pour 5 ans

Président Mr MAILLER Stéphane

Vice-président Mr ROLLET Jean Pierre

Trésorier Mr JOLIVET Alain

Secrétaire Mme BREVET Martine

Questions diverses :

La cotisation des membres pour 2023 est fixée à 0 € suite au vote des 14 membres présents.

Un nouveau règlement sera proposé lors de la prochaine AG extraordinaire.

Mise à jour de la liste des membres en **Annexe 2** : une personne est sortante, Mr Julien DELL AQUILA

Le bureau remercie la présence des membres et laisse la parole à Mr Le Maire.

L'apéritif et le repas sont offerts par l'association.

Fin de l'assemblée générale.

A Pont d'Ain le 26/01/2023

Le Président

Mr Maillier Stéphane



La Secrétaire

Mme Brevet Martine



Annexe 1

Home		Bilan des comptes des classes en 4 et 9	
Approbation des comptes			
Manifestation Huitres 2022			
Débit			3377,69
Crédit			4053,00
Bénéfice			675,31
Solde compte chèque			439,02
Livret A			3584,98
Part Crédit agricole			20,00
Total Livret A			3604,98
Crédit Cpte Courant et Livret A			4044,00
Cotisation Membres			0,00
Cotisation Voyages			0,00
Le bureau remercie tous les membres, pour votre aide et votre participation .			
Le bureau 04/01/2023			

Année	Date	N° Fct	N°	Type	Manif	Quoi	Debit	Crédit
2022	30/12/2022	20	831145	Chéq	Huitres	Gants anti-coupures ouverture huitres		19,12
2022	29/12/2022	19	831144	Chéq	Huitres	Alleau Ostréiculteur + transport	X	2461,9
2022	23/12/2022	18	4199016	Esp	Huitres	Vente Huitres billets		X 1725
2022	23/12/2022	17	3766630	Esp	Huitres	Vente Huitres pièces		X 140
2022	29/12/2022	16 A	7890220	Chéq	Huitres	Vente Huitres remise Chèques		X 33
2022	23/12/2022	16	1735886	Chéq	Huitres	Vente Huitres remise Chèques		X 523,5
2022	23/12/2022	15	1735885	Chéq	Huitres	Vente Huitres remise Chèques		X 796,5
2022	23/12/2022	14	1735884	Chéq	Huitres	Vente Huitres remise Chèques		X 835
2022	23/12/2022	13	831143	Chéq	Huitres	Super U repas réunion		105,04
2022	23/12/2022	12	831142	Chéq	Huitres	Cave	X	199,96
2022	23/12/2022	11	831141	Chéq	Huitres	Varey Boulangerie		107,7
2022	23/12/2022	10	831140	Chéq	Huitres	Remb Jean Pierre assiette Foirfouille		23,97
2022	23/12/2022	9	831138	Chéq	Huitres	Contion Charcutier		190
2022	06/01/2023	7	KALPP002120	Esp	Huitres	Banque Fond caisse Pièces Vir Livret A	X	170
2022	20/12/2022	6	KALPP002108	Esp	Huitres	Banque Fond caisse billets	X	100

Je soussignée Josette Belle, domiciliée 155 rue Chez Barre – 01500 AMBRONAY, commissaire aux comptes des classes 9 et 4 de Pont d'Ain, certifie que les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2022 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association.

Fait à Ambronay,
Le 4 Janvier 2023

Josette BELLE



Annexe 2

janv-23	Home	Validation de liste lors de l'ag du 13/01/2023			
Année	Non	Prénom	Année naissan ce	Age	Lieu
2023	Aulaz	Colette	1964	59	EXT
2023	Belle	Josette	1959	64	PO
2023	Brevet	Martine	1959	64	PO
2023	Bullifon	Thierry	1964	59	PO
2023	Cordovado	Alain	1964	59	PO
2023	Cruiziat	Jean	1959	64	EXT
2023	Danizet	Séverine	1974	49	PO
2023	Dell Aquila-Jean	Jean	1984	39	PO
2023	Devimeux	Sylvie	1974	49	PO
2023	Duz	Alain	1959	64	PO
2023	Lacroix	Florance	1979	44	PO
2023	Gaubey	Catherine	1964	59	PO
2023	Ibanes	Simone	1944	79	PO
2023	Jolivet	Alain	1959	64	PO
2023	Lacroix	Florence	1979	44	PO
2023	Maillier L	Linda	1974	49	PO
2023	Maillier S	Stéphane	1964	52	PO
2023	Merle N	épouse	1949	74	PO
2023	Mouvand	Josiane	1944	79	PO
2023	Peirano	Monique	1959	64	EXT
2023	Rollet	Jean Pierre	1957	66	PO
2023	Rousset	Patrick	1959	64	EXT
2023	Troccon	Valérie	1969	54	EXT